

Le criocère des céréales menace sérieusement les rendements du blé

Автор(и): Растителна защита
Дата: 03.05.2024 Брой: 5/2024



Le criocère des céréales (*Oulema melanopa* L.) a une seule génération par an et hiverne à l'état adulte sous les feuilles mortes à la périphérie des forêts, dans les brise-vent forestiers, les arbustes et dans le sol. Au printemps, les coléoptères apparaissent sur les graminées céréalières sauvages à des températures de l'air de 18-20°C et des températures du sol de 9-10°C. Plus tard, ils se déplacent vers le blé et se concentrent en foyers localisés.

Ces dernières années, le criocère des céréales commun s'est établi comme un ravageur persistant dans les régions de Vidin, Montana, Shumen, St. Zagora, Yambol, Plovdiv et Pazardzhik, tandis que le criocère des céréales bleu – en Dobroudja, sur le blé et le triticales. Cependant, une réduction significative de leurs

populations a été observée dans les cultures céréalières. Ce sont des ravageurs préférentiels, principalement sur l'avoine, mais ils ne doivent pas être sous-estimés en raison principalement de leur densité et de leur fécondité. Dans des conditions agro-climatiques favorables, il n'est pas exclu qu'ils puissent créer la surprise avec des foyers massifs localisés et nécessiter une intervention chimique avec des insecticides organophosphorés appropriés.



Photo© FLICKR Larve de criocère des céréales (Oulema melanopa L.) sur une feuille d'orge

L'activité nuisible des adultes et des larves dure environ deux mois. La réduction des rendements du blé dépend du degré de dégâts infligés aux feuilles. Dans le blé d'hiver, lorsque 12 à 25% de la surface foliaire est détruite, les rendements sont réduits de 14%, et à une densité d'une larve par plante - de 10 kg par décare. Il est donc conseillé d'effectuer un contrôle chimique à ce moment.

Lutte

Des insecticides pyréthrinoïdes et néonicotinoïdes peuvent également être appliqués avec succès, tels que Inazuma – 15 g/décare, Karate Zeon – 15 ml/décare, Mospilan 20 SP – 15 g/décare, Sumi Alpha 5 EC, Sumicidin 5 EC, Oasis 5 EC – 25 ml/décare, Mavrik 2F, Lamdex Extra – 42-56 g/décare.

Il est souhaitable que la lutte chimique contre les criocères des céréales soit menée de manière respectueuse de l'environnement, principalement contre les coléoptères, immédiatement après la migration et avant la ponte, lorsqu'une densité de 8 à 10 individus par 1 m² est établie. Les cultures infestées doivent être traitées en bordure, la pulvérisation doit être appliquée en bandes, et ce n'est qu'en cas d'infestation uniforme de toute la culture que toute la surface doit être traitée.

La lutte chimique contre les larves de criocères des céréales est généralement effectuée avec un retard important, après que des dégâts substantiels ont été infligés – destruction d'une grande partie du limbe foliaire jusqu'à une 'feuille parchemin', auquel cas le rendement diminue de plus de 50%.